

Rapport de la Cour des Comptes sur les finances publiques locales : Syntec-Ingénierie s'inquiète de la nouvelle baisse de l'investissement public local

#ingénierie #investissement #collectivitéslocales #Courdescomptes #RapportDeLaCourDesComptes

« L'enclenchement des dépenses de fonctionnement des collectivités locales est une bonne nouvelle et ne peut qu'être saluée. Ce qui est problématique, c'est qu'elle s'accompagne d'une poursuite de la baisse des dépenses d'investissement, après une lourde chute les années précédentes. N'oublions pas qu'une partie non négligeable de nos infrastructures est vétuste et que le pays doit dans le même temps relever le défi de la révolution numérique. Pour rester compétitive et attractive, la France doit investir de toute urgence dans des constructions neuves et innovantes et dans la modernisation de ses infrastructures » explique Nicolas Jachiet, président de Syntec-Ingénierie.

Paris, le 17 octobre 2017— A la suite de la publication du <u>rapport</u> annuel de la Cour des comptes sur les finances publiques locales, <u>Syntec-Ingénierie</u> salue les efforts réalisés par les collectivités mais s'inquiète d'une nouvelle baisse des dépenses d'investissement. La fédération professionnelle de l'ingénierie rappelle que des services de mobilité performants et des infrastructures modernes et attractives — de transports, d'eau, d'énergie ou encore de haut débit - dépendent directement de la commande publique. Syntec-Ingénierie appelle, en ce sens, à une reprise durable et raisonnée de l'investissement public.

Syntec-Ingénierie appelle à une reprise durable et raisonnée de l'investissement public local

Publié le 11 octobre, le rapport de la Cour des Comptes indique que les dépenses de fonctionnement des collectivités locales sont en baisse. Un ralentissement de 1,1% au global en 2016, qui a permis de dégager une capacité de financement de 4,2 milliards d'euros, après déjà 1,1 milliard d'euros en 2015. Dans le même temps et malgré l'accroissement de l'autofinancement, les collectivités locales ont continué de rogner sur leurs dépenses d'investissement. Une baisse qui atteint 7,5% pour les métropoles et leurs communes membres, alors même que celles-ci devraient précisément être motrices dans le développement d'infrastructures innovantes et l'intégration de réseaux haut débit.

Syntec-Ingénierie alerte sur les conséquences d'une nouvelle baisse de l'investissement public et rappelle que :

- faute de travaux d'entretien, notre patrimoine de bâtiments et d'infrastructures existants se dégrade. Et avec lui, notre cadre de vie.
- Dans le même temps, la France n'investit pas assez et pas assez vite dans les constructions neuves et innovantes.
- Entre 2008 et 2015, la France est passée du 4° au 10° rang mondial pour la qualité de ses infrastructures¹.
- La chute du volume des travaux menace l'activité des entreprises du secteur et, in fine, met en jeu leur pérennité. Alors que globalement les entreprises d'ingénierie créent de l'emploi, celles qui interviennent dans le secteur des infrastructures en ont beaucoup détruit : le nombre d'emplois détruits est estimé à 6 000, soit 14% des effectifs de la filière entre 2011 et 2017².

Syntec-Ingénierie propose des solutions pour relancer l'investissement public dans un contexte budgétaire contraint

_

¹ Davos - <u>Classement de compétitivité 2015</u>

 $^{^2}$ Etude OPIIEC 2015 – « Baisse de l'investissement public et développement de l'ingénierie publique : quelles conséquences sur l'ingénierie privée »

Partenaire des collectivités, Syntec-Ingénierie propose des mesures pragmatiques pour faire de l'investissement public un levier de croissance et d'attractivité pour les territoires sans engager de coûts supplémentaires pour les collectivités.

1. Redonner davantage de capacités d'investissement aux collectivités territoriales :

- Poursuivre les efforts de réduction des dépenses de fonctionnement, en favorisant, dans l'attribution des dotations de l'Etat, les collectivités locales qui réduisent leurs dépenses de fonctionnement;
- Sanctuariser l'investissement public local, via notamment la pérennisation du Fonds de Soutien à l'Investissement Local pour les communes et leurs groupements.;
- Favoriser l'expérimentation de différentes formes de péages urbains ou d'écotaxes pour couvrir les investissements qu'effectuent les collectivités locales, sur des bases régionales ou locales.
- Allouer une fraction de la taxe carbone, prévue en augmentation, au financement de projets de mobilité.

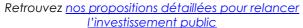
2. Faire de l'investissement public un véritable levier pour la croissance

- En priorisant l'investissement dans l'innovation et les technologies nouvelles;
- En veillant à un cadre stable en termes de normes, de commande publique et de cadre budgétaire qui sécurise l'investissement en lui donnant de la visibilité.

3. Favoriser l'optimisation des dépenses d'investissement public

- En encourageant les maîtres d'ouvrage à développer une gestion patrimoniale de leurs réseaux et de leurs infrastructures ;
- En diffusant les meilleures pratiques d'évaluation socio-économique des projets d'investissement.







Retrouvez <u>les 10 propositions des entreprises</u>
<u>d'ingénierie</u> pour donner vie aux idées nouvelles
dans les villes, les territoires et l'industrie

A propos de Syntec-Ingénierie

Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle des sociétés d'ingénierie. De la conception à la réalisation, les sociétés d'ingénierie pilotent les projets dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures et de l'industrie. Garantes des solutions techniques, elles concrétisent les idées nouvelles qui répondent aux défis et modes de vie de demain : infrastructures connectées, smart building, industrie du futur, ville durable... L'ingénierie est un secteur dynamique et créateur de richesses qui compte 44,5 milliards d'euros de chiffres d'affaires, dont plus de 45% à l'international et 350 000 emplois.

Syntec-Ingénierie a pour missions de promouvoir les métiers de l'ingénierie professionnelle, notamment auprès des étudiants, de représenter la branche auprès des pouvoirs publics et de défendre les intérêts de la profession.

http://www.syntec-ingenierie.fr

Retrouvez Syntec-Ingénierie sur <u>Twitter</u> et <u>LinkedIn</u>

* source INSEE

Contact presse

Lauriane Chalard: 01 44 30 49 77 / l.chalard@syntec-ingenierie.fr